

## Braccio, Nadia

---

**De:** Robert Langevin [belangevin@gmail.com]  
**Envoyé:** 22 janvier 2014 20:35  
**À:** Greffe  
**Objet:** à verser au dossier R-3854-2013

À qui de droit,

Il est indéniable que de nombreux spécialistes du domaine des ondes électromagnétiques émettent actuellement de sérieux doutes quant à l'innocuité des radio-fréquences envers la santé et ceci vaut particulièrement pour celles émises par les compteurs intelligents du type qu'Hydro-Québec déploie actuellement sur notre territoire. On n'a qu'à faire le tour de la littérature scientifique sur la question et des documentaires comme le film "Take back your power" en font largement état.

En conséquence, il est inconcevable qu'une société d'État comme Hydro-Québec et que le gouvernement du Québec imposent à ses propres concitoyens et actionnaires, qui désirent protéger leur santé et appliquer le principe de précaution, une pénalité financière récurrente annuellement. Cela va contre toute logique et bon sens. Il est incompréhensible que là où 6 relevés de compteurs par année suffisaient auparavant, on nous impose maintenant plusieurs relevés par jour avec une technologie dont les effets sur la santé sont très mal connus. Il est d'autant plus incompréhensible que le prix que je payais jusqu'à ce jour pour mon électricité comprenait justement le service de relevé de compteurs et que maintenant, si je désire garder le même système qu'avant avec compteur mécanique, je doive payer un supplément.

Personnellement, j'ai vécu une période d'arythmie cardiaque à partir du moment où un compteur Itron de première génération a été installé chez mon voisin à quelques mètres de l'endroit où je dors.

Je ne suis pas prêt à continuer à mettre potentiellement ma santé en jeu avec l'installation de compteurs intelligents chez moi et mon voisin. Et je le répète, je trouve aberrant de payer à mon propre gouvernement, qui devrait être là pour protéger ma santé, des frais pour le faire.

J'exige donc de pouvoir garder mon compteur mécanique ou l'équivalent sans aucun frais supplémentaire, en aucun moment maintenant et à l'avenir. Y en a ras-le-bol de se faire exploiter par sa propre société d'état, dont on est copropriétaire! Merci de m'entendre et de me respecter, dans l'exigence la plus élémentaire de la protection de ma santé!

Robert Langevin  
6528 14ième avenue  
Montréal, Québec  
H1X 2W6